



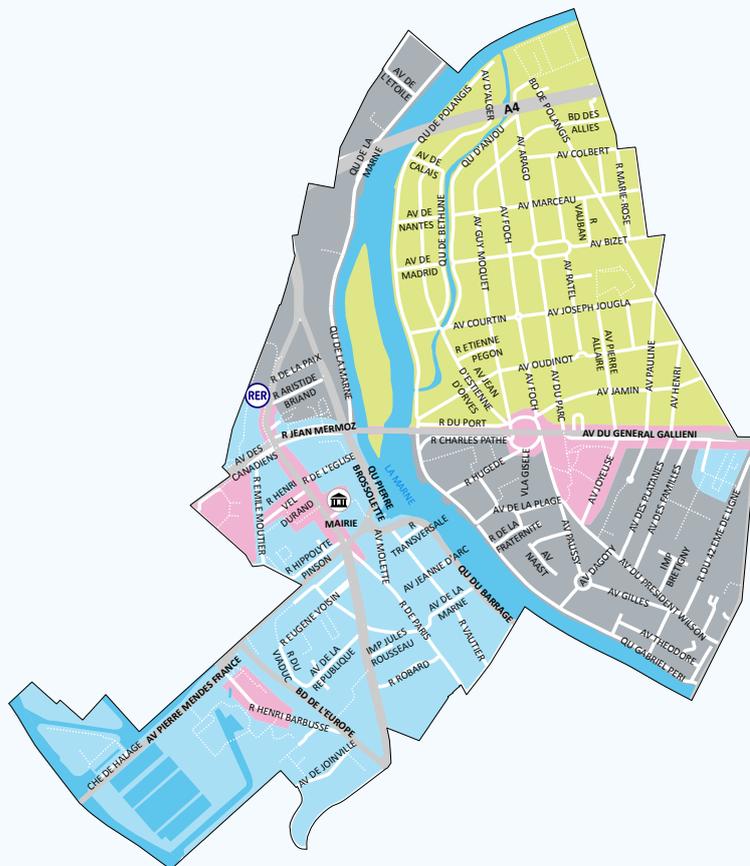
PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2024

JOINVILLE-LE-PONT

Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Les collectes s'effectuent **le soir à partir de 20h**. Pour que la collecte se déroule correctement, veuillez **sortir vos bacs pour 19h**.



- Lundi soir
Vendredi soir
- Lundi soir
Mercredi soir
Vendredi soir
- Mardi soir
Vendredi soir
- Lundi soir
Mardi soir
Mercredi soir
Jeudi soir
Vendredi soir
Samedi soir

Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Les collectes s'effectuent **le soir à partir de 20h**. Pour que la collecte se déroule correctement, veuillez **sortir vos bacs pour 19h**.



- Lundi soir
- Mercredi soir
- Mardi soir
- Lundi soir
Mardi soir
Mercredi soir
Jeudi soir
Vendredi soir
Samedi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des encombrants

Dimanche soir



Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

Ils devront être déposés **le dimanche soir pour 19h et en entrée de voie pour les impasses et les voies sans issues**. Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m maximum**.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les **autres déchets** (plâtres, souches d'arbre, bouteilles de gaz, pneus, vitres, miroirs, gravats, et les déchets ménagers **spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules,...)) devront être déposés en déchèteries.

DEEE

Les **déchets d'équipements électriques** (écrans, ordinateurs, électroménager,...) seront collectés tous les **1^{ers} dimanches du mois**, en même temps que la collecte des encombrants



Collecte des végétaux



SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux a lieu **toute l'année**. Merci de déposer vos sacs le soir même **pour 19h**.



Les sacs seront distribués en **porte-à-porte sur appel au 01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

Mardi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires

NOUVEAU

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

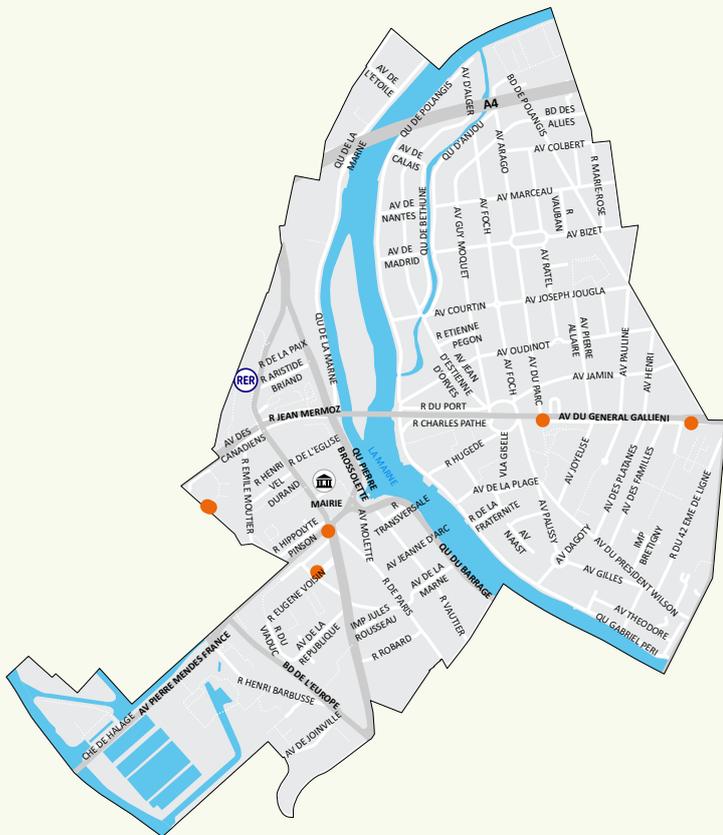
Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire situés au niveau du **Marchés Gallieni**, du **Marché Place du 8 mai 1945** et de la **Résidence Panoramis** (angle rue Halifax et Rue des Réservoirs).

Il vous est possible de récupérer un bioseau à l'accueil de l'**Hôtel de Ville de Joinville-le-Pont** situé au 23 rue de Paris (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien d'effectuer **une demande** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr

 Déchets alimentaires

 i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?
Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !



Comment bien trier vos déchets ?

BORNE VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



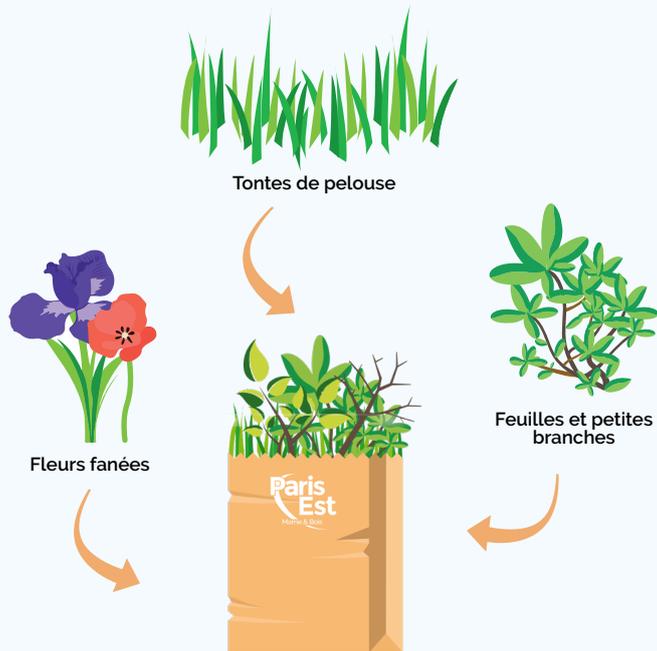
Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

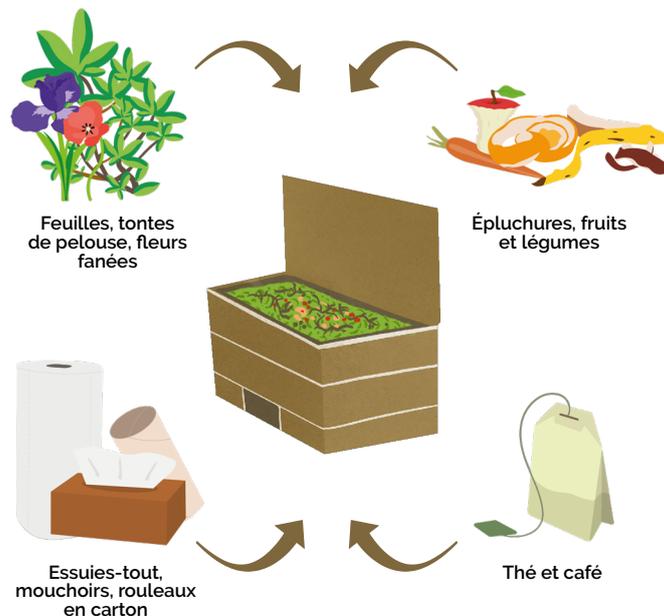
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un **bioseau** pour transporter vos déchets alimentaires à l'accueil de l'**Hôtel de Ville de Joinville-le-Pont** situé au **23 rue de Paris** (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien **effectuer une demande** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé** à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Contact : zerodechet@pemb.fr

i Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

**Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr**